
Séance du 4 juin 2009

OBJET : Adhésion au Syndicat mixte départemental de l'eau et de l'assainissement de l'Ariège – S.M.D.E.A .

L'an deux mille neuf et le 4 juin à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRESENTS : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme JOURDA Béatrice, M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. CHABROT Frédéric, M. LE LURON Renaud, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José,

M. BIAU Jean Luc a été élu secrétaire.

Mr le Maire rappelle le projet initié par le préfet de l'Ariège de dissoudre tous les syndicats intercommunaux membres du Syndicat mixte départemental de l'eau et de l'assainissement de l'Ariège (S.M.D.E.A) et de permettre aux communes d'adhérer directement à ce syndicat départemental.

Après délibération et lecture des statuts, le conseil municipal:

- Demande son adhésion au S.M.D.E.A , *pour l'étude, la réalisation, l'extension, l'amélioration, la rénovation, le contrôle, l'entretien, l'exploitation, et la maîtrise d'ouvrage des équipements publics de production, de transport et de distribution d'eau potable.*
- Approuve les statuts du syndicat.
- Demande que cette adhésion prenne effet à la date de dissolution du Syndicat intercommunal des Eaux des Coteaux du Volvestre.
- Indique que la commune n'a rien à transférer au S.M.D.E.A.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée
exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'État le 18/06/09

Le Maire, P.BEDEL

